
CIQ de Venelles

ciq@venelles.net
91 chemin du bout des plaines
13770 Venelles

Venelles le 26 avril 2022,

Arnaud Mercier
Maire de Venelles,
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Maire,

Le CIQ de Venelles souhaite par la présente vous interroger sur la construction de pistes cyclables à Venelles, notamment le tronçon Nord-Sud qui mène à Aix-en-Provence..

Un rapport du GIEC vient d'être publié en avril, il porte plus précisément sur les solutions à mettre en place face au changement climatique. Les transports sont responsables d'un quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ce secteur a donc un fort potentiel de réduction. Pour réduire cet impact, il faudrait privilégier les transports doux (marche, vélo, trottinette), les transports en commun et la voiture électrique. Cette dernière ayant largement le plus grand impact environnemental par la fabrication des batteries mais aussi par l'énergie dont elle a besoin. À notre échelle de citoyen, privilégier les transports en commun et le vélo est une des meilleures actions que l'on puisse faire pour préserver le climat et la biodiversité.

De plus, suite à la guerre en Ukraine, le prix des carburants (essence et gazole) a fortement augmenté conduisant l'état à décider d'une subvention temporaire de 18 centimes par litre afin d'aider les citoyens qui sont contraints de prendre leur voiture pour aller travailler. Il devient indispensable de proposer des solutions de déplacement alternatives à la voiture individuelle pour nos concitoyens.

Pourtant, le développement des vélos à assistance électrique a le pouvoir de démocratiser l'usage du vélo. En effet, plus besoin d'être sportif pour pouvoir avaler les 200m de dénivelé qui séparent Venelles de Aix-en-Provence. En 2021, il s'est vendu en France largement plus de vélos que de voitures (2,8 millions de vélos contre 1,7 millions de voitures). Parmi eux, 24% sont à assistance électrique.

Le frein principal à l'usage du vélo pour se déplacer est le manque d'infrastructures, notamment de pistes cyclables. Les cyclistes sont donc contraints de rouler sur des routes destinées et utilisées par les voitures, les bus et les camions. Sans carrosserie, ils sont vulnérables, un accident entre un vélo et une voiture est rapidement grave pour le

cycliste. Il est donc urgent de construire des pistes cyclables sécurisées et séparées du trafic routier.

À Venelles, mis à part pour se rendre au parc des sports depuis le centre ville, les pistes cyclables sont rares. Les zones limitées à 30km/h quand elles sont respectées permettent une meilleure cohabitation entre cyclistes et automobilistes. Mais, il n'y a pas de piste cyclable pour aller du centre ville au quartier des Logissons. Sur ce trajet, les cyclistes doivent emprunter l'avenue Maurice Plantier limitée à 50km/h et très fréquentée y compris par des bus et des camions.

Pire, pour se rendre à Aix-en-Provence, il faut prendre la route de Sisteron (D96) limitée à 70km/h. Ce passage, parallèle à l'autoroute, décourage presque tous les cyclistes tant il est dangereux. Pourtant, arrivé aux Platanes, une piste cyclable permet (presque) de rejoindre le centre ville. De nombreux venellois qui se rendent quotidiennement à Aix-en-Provence, dont une bonne partie de nos collégiens et lycéens, éliminent d'emblée le vélo comme moyen de transport à cause du risque d'accident de la route. Il semble en effet peu envisageable de voir des parents encourager leurs enfants à se rendre à vélo à Aix dans ces conditions! Les venellois qui travaillent à Aix-en-Provence (comme les Aixois qui travaillent à Venelles) se retrouvent donc dans les embouteillages aux heures de pointe puisque les seuls moyens de transport à leur disposition (voiture et bus) sont dépendants du trafic.

Du point de vue des cyclistes et des piétons venellois, la situation de Venelles s'est dégradée sur la sécurité des déplacements autres qu'en voiture ; Venelles tombe à la note F au récent grand Baromètre des Villes cyclables de 2021 réalisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Il est donc urgent de décider et planifier la construction d'une piste cyclable permettant de relier le centre de Venelles aux les Logissons puis au quartier des Platanes d'Aix-en-Provence. Le CIQ de Venelles reste à votre disposition pour étudier ensemble les meilleures options.

Ne doutant pas de votre capacité à impulser, décider et faire appliquer les meilleures pratiques, nous restons dans l'attente d'une réponse précise de votre part sur le calendrier de décision concernant cette question et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

François d'Hauthuille, Marie Nossereau, Ludovic Samper, Dominique Tesnière,
respectivement trésorier, vice-président, secrétaire et président du CIQ de Venelles

Références

Résumé du 3ème rapport du Giec à l'intention des décideurs (avril 2022):

<https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/ar4-wg3-spm-fr.pdf>

<https://barometre.parlons-velo.fr/2021/palmares/#12.23/43.59512/5.46614>

<https://reseauactionclimat.org/6e-rapport-du-giec-quelles-solutions-face-au-changement-climatique/>

<https://www.unionsportcycle.com/les-actualites/2022-04-05/observatoire-du-cycle-2021-resultats>

<https://www.franceinter.fr/economie/en-2021-on-a-achete-plus-de-velos-que-de-voitures-en-france>